

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie C a n i o n (Châssis)	Marque INTERNATIONAL	Désignation du type / Signe de reconnais. (P) S 164 - 172ⁿ / Moteur BD 264	Bordareau-type N° 2 0 0 3 / A
--	--------------------------------	---	---

Moyens de reconnaissance du type "S. 164" devant No. châssis - "BD 264" derrière No. moteur - "Serie 160" latér. vers pare
 No de châssis frappé A gauche, latéralement sur longeron, à l'avant derrière pare-chocs brise
 No de moteur frappé A droite, à l'avant, sur partie inférieure derrière pompe à eau
 Constructeur du châssis) **INTERNATIONAL HARVESTER EXPORT COMPANY, CHICAGO (USA)**
 Constructeur du moteur

MOTEUR INTERNATIONAL Marque et type Black Diamond 264 Genre En ligne, O H V Carburant Essence Nombre cyl. 6 Temps 4 Alésage 93,661 mm. Course 104,77 mm. CV-impAt 22,058 Cylindrée totale 4*331 cm ³ CV. frein 140 (SAE) Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	CHASSIS Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, à expansion, avec servo à dépression, sur toutes les roues. 2. Frein A main: Mécanique, à serrage extérieur, s/arbre de cardan (sortie boîte c.v.) s/roues arr. 3. Frein - Frein de remorque - Direction Normale - A gauche - A vis et double doi Crochet de remorque Selon demande (**) Nombre de vit. avant 4 (Pont arr. à double démult.) Vit. en 1 ^{re} vit. 16 km/h en prise dir. 75 km/h.	CARROSSERIE Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER Co. CHICAGO Genre / Forme Cabina fermée (Exc. normale) Nombre de portes cabine 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant - Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Pour motos: Siège arrière - Sidécar -
---	--	---

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <u>avec cabine</u>	1'456 kg.	1'200 kg.	2'656 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	5'964 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	8'620 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	- kg.
Charge utile	kg.	kg.	(2) - kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	(30'000.15)		13'608 kg.
Pneumatiques: Dimension	8.25 - 20 10 Ply		xxxxxx/ doubles
Capacité de charge (par pneu 1'760 kg.) par essieu	3'520 kg.	7'040 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **LILLRAY** Guide
 Feux de position 2/A côté des phares
 Feux stop 1/ cabine, à gauche
 Indicateurs de direction: Syst.
 Avertisseur 1/ à gauche à l'ext. du vhc.

- (12 V)
- (1) Syst. antibrouillard: Ampoules à double filament
 - (1) Feux rouges 1/ combiné, à gauche
 - (1) Eclairage du No de contr. 1/ combiné, à gauche
 - (1) Emplacement
 - (1) Essais-places 2/ électriques

DIMENSIONS

Voie } avant	1'600	mm.
	1'750	mm.
Voie } arrière	2'1230	mm.
	4'369	mm.
Empattement (*)	6'721	mm.
Longueur hors-tout	2'270	mm.
Cabine	260	mm.
Porte à faux, arrière	1'422	mm.
Porte à faux, avant	-	mm.
Crochet de ramorque (haut. dep. sol)	-	mm.
Crochet de ramorque (porte à faux)	-	mm.
Diamètre de traque ext. gauche	17,20	mm.
Diamètre de traque ext. droite	17,20	mm.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

Largeur du pont de charge

Hauteur intérieure

Hauteur du pont dep. le sol

Rideaux (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Se lire également avec empattements suivants:
 130" = 3'302 m - 142" = 3'601 m - 154" = 3'912 cm.

Les cotes suivantes varient: Long. tot. du châssis, porte à faux art., Diamètre ext. de traquage.

**) Pont art. av. double démultiplication av. commande électrique et combinée av. frein à main agissant s/arbre de cardan à la sortie de la boîte c.v. Ne doit être manipulé ni dans les côtes, ni dans le descentes. Inscription en conséquence doit figurer sur tableau de bord devant le conducteur.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. ag.)
 (Circ. D.F.P. 15.4.1953)
 1) Equipement : Modifié ou complété par l'importateur et doit être contrôlé lors de l'expertise, individuelle.

a/ Dispositifs de phares av. ampoules Blix et feux de position encastres dans le réflecteur montés par l'importateur, les feux de position d'origine se trouvant trop éloignés du profil ext. du vhc. (580 cm).

b/ Feu rouge doit être déplacé vers l'extérieur ne doit pas se trouver à plus de 400 mm du profil extérieur du vhc.

c/ Tuyau d'échappement prolongé par l'importateur jusque derrière le pont arrière, critère dirigé horizontalement vers l'arrière.

2) Charge utile : La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser a/ 5 tonnes pour pont normal. b/ 4,5 tonnes pour pont